

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Affichée le : 27/06/2025  
Jusqu'au : 27/08/2025

**Le Jeudi 26 Juin 2025 à 18h,**

Le Conseil Municipal de la Commune de LA VOULTE-SUR-RHONE s'est réuni en salle du Conseil Municipal sur convocation et sous la présidence de Bernard BROTTES, Maire.

**Session ordinaire  
Du  
26/06/2025**

Date de convocation :  
20/06/2025

Etaient présents : Bernard BROTTES, Sylvie ANDRE-COSTE, Jacques VOLLE, Alain GAS, Martine BOULON, Sébastien LANONE, Lucien RIVAT, Nadine CHAIX-IMBERTECHE, Didier VENTUROLI, Sandrine MEJEAN, Rachel KLEIN, Thierry SEILER, Éric PAQUERIAUD, Jérôme LEBRAT, Sébastien WALTERSKI, Aurélie ANTHERION, Jimmy VERDOT, Christel DUVERNOIS, Stanislas ANTHERION

Date d'affichage :  
20/06/2025

Nombre de conseillers :

Absent (s) excusé (s) :

En exercice : 26  
Présents : 19  
Procurations : 7  
Votants : 26

Bernard PICCOTTI a donné procuration à Alain GAS  
Christine PASTURAL a donné procuration à Jacques VOLLE  
Manon REYNE a donné procuration à Bernard BROTTES  
Martine VABRES a donné procuration à Jimmy VERDOT  
Cynthia HOARAU a donné procuration à Christel DUVERNOIS  
Blandine PUAUX a donné procuration à Martine BOULON  
Nicolas DEGREGORIO a donné procuration à Sylvie ANDRE-COSTE

Stanislas ANTHERION a été désigné secrétaire de séance.  
Le quorum est atteint, l'instance peut valablement délibérer.

N°	OBJET	Délibérant
2025/040	<b>ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION HANDBALL RHÔNE EYRIEUX</b>	Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents : • <b>VALIDE</b> l'attribution d'une subvention exceptionnelle au club Handball Rhône Eyrieux pour un montant de 2 000 € ; • <b>DIT</b> que les crédits sont prévus au budget 2025, section de fonctionnement ; • <b>AUTORISE</b> Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la présente délibération.
2025/041	<b>ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU FOOTBALL CLUB RHÔNE VALLEE</b>	Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents : • <b>VALIDE</b> l'attribution d'une subvention exceptionnelle au Football Club Rhône Vallée pour un montant de 2 000 € ; • <b>DIT</b> que les crédits sont prévus au budget 2025, section de fonctionnement ; • <b>AUTORISE</b> Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la présente délibération.
2025/042	<b>ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU SOU DES ECOLES POUR L'ORGANISATION DU CARNAVAL 2025</b>	Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents : • <b>VALIDE</b> l'attribution d'une subvention à l'association « le sou des écoles laïques » pour un montant de 1 000 € ; • <b>DIT</b> que les crédits sont prévus au budget 2025, section de fonctionnement ;

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>AUTORISE</b> Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la présente délibération.</li> </ul>
2025/043	<b>ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À LA MJC</b>	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à 24 votes pour et 2 abstentions (GAS, SEILER) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>VALIDE</b> l'attribution d'une subvention exceptionnelle à la MJC de la Voulte sur Rhône pour un montant de 5 000 € ;</li> <li>• <b>DIT</b> que les crédits sont prévus au budget 2025, section de fonctionnement ;</li> <li>• <b>AUTORISE</b> Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la présente délibération.</li> </ul>
2025/044	<b>CONVENTION DE PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARITE POUR LES ELEVES ACCUEILLIS EN CLASSE ULIS SUR LA COMMUNE DE LA VOULTE SUR RHONE</b>	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>APPROUVE</b> la mise en place d'un forfait communal de refacturation lié aux frais de scolarité de la classe ULIS ;</li> <li>• <b>APPROUVE</b> le projet de convention de refacturation entre communes tel que défini en annexe à la présente délibération ;</li> <li>• <b>AUTORISE</b> Monsieur le Maire à signer les conventions et tout document se rapportant à la présente délibération.</li> </ul>
2025/045	<b>CONVENTION POUR L'ORGANISATION DES INTERVENTIONS MUSICALES EN MILIEU SCOLAIRE</b>	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>APPROUVE</b> la convention d'adhésion au service commun de la CAPCA pour l'organisation des interventions musicales en milieu scolaire ;</li> <li>• <b>DIT</b> que les crédits correspondants sont prévus aux exercices 2025 et 2026 ;</li> <li>• <b>AUTORISE</b> Monsieur le Maire à signer la convention et tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.</li> </ul>
2025/046	<b>DETERMINATION DES TARIFS DE LA CANTINE SCOLAIRE POUR L'ANNEE 2025/2026</b>	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à 24 votes pour et 2 votes contre (VABRES, VERDOT) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>DECIDE</b> de fixer les tarifs de la cantine scolaire tel qu'indiqué ci avant à compter de la rentrée 2025/2026 ;</li> <li>• <b>DEMANDE</b> l'actualisation du règlement intérieur de la cantine scolaire en ce sens ;</li> <li>• <b>DIT</b> que la recette sera perçue à la section de fonctionnement, article 6042 ;</li> <li>• <b>AUTORISE</b> Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.</li> </ul>
2025/047	<b>ACTUALISATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU RESTAURANT SCOLAIRE</b>	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>VALIDE</b> la mise en place de trois permanences hebdomadaires pour l'accueil des familles, selon un planning défini et communiqué en mairie et sur les supports habituels de la commune ;</li> <li>• <b>APPROUVE</b> le nouveau règlement intérieur de la restauration scolaire tel que présente en annexe applicable à compter de la prochaine rentrée scolaire 2025/2026 ;</li> <li>• <b>DEMANDE</b> l'application du règlement intérieur et sa communication aux familles inscrivant leurs enfants à la cantine scolaire ;</li> <li>• <b>AUTORISE</b> M. le Maire à signer tout document se rapportant à la présente délibération.</li> </ul>
2025/048	<b>CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE</b>	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>APPROUVE</b> la modification correspondante au tableau des effectifs ;</li> <li>• <b>AUTORISE</b> Monsieur le maire à lancer toutes les démarches et à signer tout document se rapportant à la présente délibération.</li> </ul>
2025/049	<b>CREATION D'EMPLOIS NON-PERMANENTS POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A UN</b>	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>APPROUVE</b> la création de deux emplois non permanents pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier</li> </ul>

	<b>ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE</b>	d'activité dans le grade d'adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C à temps complet à compter du 1er juillet 2025 et jusqu'au 31 août 2025 ; <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>DIT</b> que les crédits sont inscrits au budget 2025, chapitre 012 ;</li> <li>• <b>AUTORISE</b> Monsieur le maire à lancer toutes les démarches et à signer tout document se rapportant à la présente délibération.</li> </ul>
2025/050	<b>BAIL A FERME POUR L'EXPLOITATION DE PARCELLES AGRICOLE SITUEES CHEMIN DE PREN TE GARDE</b>	Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>VALIDE</b> le bail à ferme au bénéfice de Mr Gomes Da Silva pour une période de 9 années ;</li> <li>• <b>AUTORISE</b> Monsieur le Maire à signer le bail ainsi que tout document s'y rapportant.</li> </ul>
2025/051	<b>VENTE D'UN BIEN MOBILIER COMMUNAL – ENGIN DE CHANTIER DE TYPE BOBCAT</b>	Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>APPROUVE</b> la vente du BOBCAT au prix énoncé ci-dessus de 6 490 € ;</li> <li>• <b>APPROUVE</b> le versement de la commission à la plateforme AGORASTORE pour 18 % HT du montant de l'offre finale validée ;</li> <li>• <b>DEMANDE</b> la sortie de l'inventaire de cet enfin réformé ;</li> <li>• <b>AUTORISE</b> Monsieur le Maire à signer la convention et tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.</li> </ul>
2025/052	<b>ADOPTION DES NOUVEAUX STATUTS DE TERRITOIRE D'ENERGIE D'ARDECHE (SDE 07)</b>	Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>APPROUVE</b> les statuts modifiés du SDE 07 annexés à la présente délibération ;</li> <li>• <b>AUTORISE</b> Monsieur le Maire à notifier la présente délibération au président du SDE 07 (Territoire d'Énergie Ardèche) et à la Préfète de l'Ardèche.</li> </ul>
2025/053	<b>DENOMINATION D'UN EQUIPEMENT PUBLIC – SALLE DES FETES PATRICE BOIRA</b>	Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>DENOMME</b> la salle des fêtes de la commune de La Voulte sur Rhône située 7 Rue René Cassin en « Salle des fêtes Patrice BOIRA » ;</li> <li>• <b>DIT</b> qu'une plaque ou élément signalétique sera mis en place sur l'équipement en vue de son inauguration officielle sous son nouveau nom ;</li> <li>• <b>AUTORISE</b> Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la présente délibération.</li> </ul>
2025/054	<b>PROJET DE VENTE D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE AB 650</b>	Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>ENTERINNE</b> le retrait du Groupe ADIS dans le cadre de la vente d'une partie de la parcelle AB 650 qui est actuellement libre de toute promesse ;</li> <li>• <b>ACCEPTE</b> la proposition d'achat de Ardèche Habitat d'un montant de 105 000 € et de signer en ce sens une promesse de vente ;</li> <li>• <b>DIT</b> que la recette résultant de la vente sera imputée au budget primitif 2025, chapitre 024 ;</li> <li>• <b>DIT</b> que les actes notariés formalisant la vente seront à la charge de l'acquéreur ;</li> <li>• <b>AUTORISE</b> Monsieur le Maire à signer la promesse de vente et l'acte authentique de vente établi par le notaire désigné par les parties ;</li> <li>• <b>AUTORISE</b> Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la présente délibération.</li> </ul>
2025/055	<b>PROJET D'ACQUISITION DE PORTIONS DE PARCELLES - ER7 - RUE FOMBARLET</b>	Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>VALIDE</b> la mise en œuvre de l'emplacement réservé N°7 du PLU et l'acquisition des portions de parcelles susmentionnées auprès de la propriétaire ;</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>AUTORISE</b> Monsieur le Maire à signer la promesse de vente puis l'acte d'acquisition au nom de la commune auprès du notaire désigné par les parties ;</li> <li>• <b>DIT</b> que les frais de reconstruction du mur de clôture des parcelles susvisées seront à la charge de la commune ;</li> <li>• <b>DIT</b> que la dépense de l'acquisition est inscrite au budget 2025, opération 023-Réserves foncières ;</li> <li>• <b>AUTORISE</b> Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la présente délibération.</li> </ul>
2025/056	<b>DECLASSEMENT D'UNE PORTION DE LA VOIRIE COMMUNALE – RUE FOMBARLET</b>	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>CONSTATE</b> la désaffectation du domaine public de la voie communale qui est dans le renforcement de la rue Fombarlet ;</li> <li>• <b>APPROUVE</b> son déclassement du domaine public communal pour son classement dans le domaine privé communal ;</li> <li>• <b>AUTORISE</b> Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à la présente délibération.</li> </ul>
2025/057	<b>ACQUISITION DU BÂTIMENT EX CENTRE DE MOYENS DE LA CAISSE D'EPARGNE A L'EPORA</b>	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à 19 votes pour, 5 votes contre (KLEIN, PAQUERIAUD, VABRES, VERDOT, WALTERSKI) et 2 abstentions (RIVAT, SEILER) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>APPROUVE</b> l'acquisition par la commune de La Voult-sur-Rhône du bien désigné ci-dessus, appartenant à l'EPORA, pour un montant de 533 864.46 € HT soit 540 637,35 € TTC ;</li> <li>• <b>AUTORISE</b> Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à la présente délibération, et notamment l'acte notarié.</li> </ul>
2025/058	<b>PROJET DE VENTE D'UNE PORTION DU BÂTIMENT EX CENTRE DE MOYENS DE LA CAISSE D'EPARGNE</b>	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à 21 votes pour, 2 votes contre (VABRES, VERDOT) et 3 abstentions (KLEIN, PAQUERIAUD, WALTERSKI) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>DECIDE</b> de l'alinéation du bâtiment en briques rouges de l'ex centre de moyens de la caisse d'épargne de 583 m<sup>2</sup> accompagné d'un tènement foncier de 1 260 m<sup>2</sup>,</li> <li>• <b>APPROUVE</b> la vente par la commune de La Voult-sur-Rhône du bien désigné ci-dessus, pour un montant de 281 175 € à l'AEPPECA ;</li> <li>• <b>AUTORISE</b> Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à la présente délibération, et notamment l'acte notarié.</li> </ul>
2025/059	<b>CONVENTION DE MISE A DISPOSITION POUR L'INSTALLATION DE NICHOURS A HIRONDELLES</b>	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>VALIDE</b> le projet d'installation de nichours à hirondelles sur le territoire de la commune ;</li> <li>• <b>APPROUVE</b> la convention de mise à disposition de matériel entre la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ardèche (FDC 07) et la commune de la Voult sur Rhône pour une durée de 10 ans ;</li> <li>• <b>AUTORISE</b> le Maire à signer tout document se rapportant à la présente délibération.</li> </ul>
2025/060	<b>CONVENTION DE SERVITUDES AVEC ENEDIS POUR LE PASSAGE D'OUVRAGES ELECTRIQUES</b>	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>APPROUVE</b> la convention annexée à la présente délibération avec ENEDIS ;</li> <li>• <b>AUTORISE</b> Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que tout document s'y rapportant.</li> </ul>
2025/061	<b>REVISION DES TARIFS DE LA LOCATION DES SALLES COMMUNALES</b>	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>FIXE</b> les tarifs ci-après pour les prix de location des salles communales ;</li> <li>• <b>DIT</b> que les nouveaux tarifs sont applicables à compter du 1er septembre 2025 ;</li> <li>• <b>AUTORISE</b> M. le Maire à signer tout document se rapportant à la présente délibération.</li> </ul>

<b>2025/062</b>	<b>CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX – BATTERIE FANFARE</b>	Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents : <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>APPROUVE</b> les modalités de la mise à disposition des locaux à l'association « Batterie Fanfare » telles que présentées en annexe ;</li><li>• <b>DIT</b> que la mise à disposition sera effectuée à titre gratuit ;</li><li>• <b>AUTORISE</b> Monsieur le Maire à signer la convention et tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.</li></ul>
-----------------	--	---

\*\*\*

Fin de séance à 19h55